**LE SERVICE CIVIQUE C’EST QUOI ?**

C’est un engagement volontaire au service de l’intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé (indemnité Etat : 473.04 € + indemnité structure d’accueil : 107.58 €) et s’effectue en France ou à l’étranger.

**Mission :**

**Contribuer à un état des lieux des locaux associatifs de la Ville de St Chamond**

**Domaine : culture et loisirs**

**Nombre de volontaire(s) cherché(s) : 1**

**Durée de la mission : 6 mois**

**Date de début de la mission : dès que possible**

**Critère d’âge : majeurs uniquement**

**Horaires : 35 heures (du lundi au vendredi, horaires 8h45-17h30 à préciser en fonction du volontaire sélectionné)**

Descriptif :

La ville souhaite pouvoir disposer d'un état des lieux des bâtiments associatifs mis à disposition des associations. Pour cela, une action est mise en place par la Ville dans le cadre d'un projet RSO intitulé Schéma des locaux associatifs et autres bâtiments pour identifier ce patrimoine et ses caractéristiques. Les éléments récoltés lors des visites des équipements et des rencontres avec les associations seront intégrés dans un nouveau logiciel de salles (Planitech) dont la Ville a fait récemment l'acquisition.

Objectif citoyen :

Favoriser l’engagement bénévole dans la commune.

Actions au quotidien :

- visite des locaux associatifs,

- rencontre avec les associations saint-chamonaises qui utilisent les locaux,

- participation à la création des fiches de présentation des associations dans le nouveau logiciel des salles,

- participation à la réalisation d'une analyse des bâtiments associatifs et de leur occupation.

- lors de ses entretiens avec les associations qui utilisent les locaux de manière exclusive (unique utilisateur d'un local), le volontaire pourra recueillir des éléments concernant l'historique de l'association (ses activités, son évolution, l'utilisation du patrimoine municipal au fil du temps, etc.)

Formation :

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon choix du volontaire dans le calendrier proposé).

Tutorat :

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Pour cette mission, le tutorat sera assuré par Mariana Cristache, responsable du service vie associative.

Capacité d’initiative :

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

**Candidatures et renseignements sur le service civique en général :**

**Stéphanie LOCATELLI-CHAPOT 04.77.31.04.46** [**locatelli-chapot.stephanie@saint-chamond.fr**](mailto:locatelli-chapot.stephanie@saint-chamond.fr)

Renseignements spécifiques sur cette mission :

Mariana CRISTACHE 04.77.31.05.07 [cristache.mariana@saint-chamond.fr](mailto:cristache.mariana@saint-chamond.fr)